



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°3 / 86 / 2009

le 10 mars 2009

Mobilisons-nous pour notre environnement

Comme chaque année, le Conseil Général propose de renouveler l'opération « Haut-Rhin Propre ». A travers cette action organisée depuis 1979, de nombreuses collectivités se mobilisent dans tout le département.

Riedwihr a pris l'habitude de s'associer également à ce nettoyage de printemps, qui permet une sensibilisation des particuliers et une amélioration immédiate de la qualité de nos paysages par la résorption des dépôts sauvages.

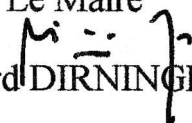
La population, et en particulier les Conseillers municipaux, les membres des associations et tous les amis de l'environnement, sont vivement invités à cette manifestation.

Rendez-vous le samedi 28 mars 2009 à 9 heures devant la Mairie. Sacs et gants seront fournis sur place. A l'issue, je serai heureux de vous offrir l'apéritif

Cette rencontre éco-citoyenne est une occasion conviviale, surtout symbolique, de s'investir dans l'amélioration de notre cadre de vie. Mais, c'est tout au long de l'année qu'il importe, par nos agissements et nos comportements, de respecter la nature et, partant, autrui, notamment les membres de notre communauté villageoise.

A cet égard, une idée vient d'être soumise au Conseil municipal : elle concerne les espaces verts aménagés le long de nos routes dans la commune, lors des travaux de voirie, ainsi que les entrées de village. Pourquoi les riverains proches ne s'entendraient-ils pas, par une volonté commune, pour entretenir régulièrement, planter ou fleurir, à moindre coût, ces espaces verts ? Par une saine émulation, notre environnement immédiat en tirerait grand profit.

Alors que la végétation commence à reprendre ses droits, je vous sou mets, en toute simplicité, cette proposition.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 20 mars 2009 et informations diverses

■ ***Le compte administratif 2008 et le budget primitif 2009 de la Commune sont votés :***

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2008 qui se solde par un excédent global de clôture de 227 106,90 €. Il a également voté le budget 2009 et a arrêté son volume au montant de 539 441 € qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 201 337 € pour la section de fonctionnement et à 338 104 € pour la section d'investissement.

Comme l'année passée et comme l'excédent de clôture de 2008 le confirme, ce budget doit permettre la poursuite de la constitution d'une réserve, afin que nous puissions entreprendre plus sereinement en 2010 le projet d'aménagement de la place et de la rue de l'Église. Bien entendu, il n'est pas question de lésiner sur l'entretien des bâtiments communaux, l'équipement et l'investissement courants.

■ ***Fixation des quatre taux de la fiscalité directe :***

Le Conseil municipal a décidé d'augmenter les taux des taxes locales, hormis celui de la taxe professionnelle, qui ne bouge pas, de 1%, soit bien en deçà de l'augmentation du coût de la vie. En 2009, les taux sont donc de 6,50% pour la taxe d'habitation, 8% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 47,14% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 14,21% pour la taxe professionnelle, les produits correspondants s'élevant à 55 497 €, soit une recette fiscale supplémentaire de 463 € pour l'ensemble des foyers imposés de Riedwihl.

■ ***Droit de préemption :***

La Commune renonce à l'exercice du droit de préemption concernant le terrain non bâti sis rue des Vosges, lieu-dit Mittelfeld, d'une contenance de 22 a 21 ca, à détacher du terrain cadastré section 13, n°152 et 153.

■ ***Urbanisme :***

La demande de certificat d'urbanisme d'information présentée par Maître Jean BURDLOFF, Notaire à Ingersheim, concernant une propriété bâtie sise 33 Grand'Rue, cadastrée section 2 n°133, d'une contenance de 803 m², et la déclaration préalable présentée par M. Martin HAUMESSER pour le rabaissement d'un mur existant et remplacement par du grillage, au 5 rue de Jepsheim, sont transmises à la DDE pour instruction. Il en est de même pour la demande de permis de construire un garage au 15 rue de la Blind, section 1 n°234 et 235, présentée par M. Jérôme FLETH.

■ ***Désignation d'un représentant de la Commune au sein de l'Association La Jeunesse du Ried Brun :***

M. Jean-Michel LODWITZ est nommé délégué de la Commune.

- ***Remplacement du chauffe eau à la Mairie :***
 L'appareil actuel étant hors service, le Conseil municipal a décidé de le remplacer et a retenu l'offre moins disante de l'Entreprise François KLOEPFER de Jepsheim pour un montant HT de 350,48 €.
- ***Illuminations de Noël :***
 Le Conseil municipal a retenu le principe de rénover les illuminations de Noël. L'Adjoint Lucien FRIEH et l'agent communal ont relevé les emplacements possibles sur candélabres. Un choix plus large des motifs est demandé à VIALIS.
- ***Assemblée Générale du 5 mars 2009 des Anciens Combattants UNCAFN de Riedwihl-Wickerswihl :***
 Le Président Gérard WURTH et les membres se sont félicités du bon fonctionnement de l'Association depuis la fusion des deux sections. Ils remercient la Clique des Sapeurs Pompiers pour sa participation appréciée aux cérémonies des **8 mai et 11 novembre**.
- ***Réunion du 10 mars 2009 du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun :***
 Le budget 2009, M14 budget général, est adopté ; il s'élève à 2 631 200 €, soit 2 188 200 €, en section de fonctionnement et 443 000 € en section d'investissement. Les taux d'imposition restent inchangés.
- ***Lettre du 17 mars 2009 de l'Immobilier Bartholdi :***
 En réponse à la lettre du Maire demandant de faire veiller à la propreté des voies publiques par les entreprises travaillant sur le chantier du Clos des Habsbourg, l'Immobilier Bartholdi précise qu'elle a sensibilisé l'ensemble des entreprises intervenantes, afin d'éviter dorénavant ce « genre de spectacle ».
- ***Lutte contre le cancer :***
 La Commune s'associe à la semaine nationale de lutte contre le cancer et remercie Mesdames Jacqueline ULSAS et Paulette UTARD qui ont accepté la mission bénévole de quêtes à domicile. La quête est en cours ; au nom des malades, merci pour votre accueil.
- ***Journée Portes Ouvertes à la station d'épuration de Colmar :***
 Le SITEUCE organise une Journée Portes Ouvertes à la station de Colmar, le samedi 4 avril 2009 de 10 h à 17h, pour permettre à tous de découvrir et de comprendre les cycles de traitement des eaux usées et des boues d'épuration.
- ***Trophées des Métiers du bâtiment :***
 111 jeunes du département, dans 14 corps de métiers du bâtiment et des travaux publics du Haut-Rhin, viennent de s'affronter pendant trois jours au Lycée Gustave-Eiffel de Cernay. Deux jeunes de Riedwihl se sont

distingués : Pierre BURDLOFF, apprenti BEP électronique (Entreprise Siet Boetsch de Colmar) a décroché le 1^{er} prix chez les électriciens et JérémY DIRNINGER, apprenti CAP chauffagiste (Entreprise François Kloepfer de Jepsheim) est finaliste dans sa branche. Toutes nos vives félicitations et nos encouragements.

■ ***Publications :***

- Vous venez de découvrir dans votre boîte aux lettres le Bulletin du Canton d'Andolsheim 2009 proposé par M. Éric STRAUMANN, Député-Maire et Conseiller Général.
- Par ailleurs, vous trouverez avec ce numéro du Krüttblätt le Plan-Guide 2008-2009 de Colmar et de sa région, ainsi que des cantons d'Andolsheim et de Neuf-Brisach.

Progression de l'intercommunalité en 2008

L'intercommunalité a continué de progresser en 2008. Au 1^{er} janvier 2009, la France comptait 34 164 communes regroupées dans des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, soit 528 communes de plus qu'en 2008 (33 636) et 751 de plus qu'en 2007 (33 413). La couverture complète du territoire national par des intercommunalités à fiscalité propre semble proche, puisque désormais 93,1 % des communes, soit 87,3 % de la population, appartiennent soit à une communauté de communes, soit à des communautés d'agglomérations, soit à des communautés urbaines, soit à des syndicats intercommunaux. Seules 2 522 communes, représentant 8,1 millions d'habitants, n'ont pas encore rejoint l'un des groupements à fiscalité propre cités précédemment. Autre information à retenir : l'augmentation de la taille moyenne des groupements, qui dépasse, aujourd'hui, les treize communes.